

- ATHLÉ**
 RUNNING
 TRAIL
 MARCHE NORDIQUE

- COMPÉTITION
 COMPÉTITION ¹ LOISIR
 COMPÉTITION ¹ LOISIR
 COMPÉTITION ¹ LOISIR

PHOTO
RÉCENTE

Déjà Licencié FFA OUI NON

N° Licence

Questionnaire santé EN LIGNE (Saisie Espace Perso. FFA)

NOM

Prénom

Sexe

MASCULIN

FÉMININ

Date de naissance . . / . . /

Nationalité

Adresse

Code postal

Ville

Email

Tél.

Profession

Documents à fournir :

- Bulletin d'adhésion complet
- Une photo d'identité
- Le règlement de la cotisation annuelle :
 - > **Licence compétition : 255 €** I **Licence Running : 215 €**
 - > Tarif étudiant : 50€ de remise sur la cotisation
 - > Tarif famille : 30€ de remise par membre supplémentaire sur la cotisation

CHÈQUES

ESPECES

COUPON SPORT

| BANQUE | NOM | MONTANT |
|--------|-----|---------|
| | | |
| | | |
| | | |

Réservé à l'administration du club, ne pas remplir.

Remplir en lettres CAPITALES et cocher les cases

(1) Licence qualifiantes aux championnats de France et Cross.

Section Running et Trail

| Formules | Groupes | Jours | Horaires | Tarifs Annuels |
|--|---------|--|--|------------------------|
| Hors stade (Running & Trails en loisirs ou compétition) | Tous | Mardi & Jeudi stade Carcassonne | Running 18h15 - 20h Trail 18h30 - 20h | 215 € (Loisirs) |
| | | Samedi & Dimanche consulter le site pour les sorties du weekend: http://www.aix-athle.com/ section Running ou section Trail | 9h - 11h | 255 € (compétition) |

Informations pratiques

TARIF : Le prix de la cotisation comprend :

- La licence à la Fédération Française d'Athlétisme
- 1 maillot du club pour les nouveaux adhérents
- La possibilité de participer à tous les entraînements
- **Une réduction de 30€ sera effectuée pour 2 licences d'une même famille**

Ouverture du Bureau :

- du lundi au jeudi : 10h -12h et 14h – 18h
- Vendredi : 10h – 12h

1 – Droit à l'image :

- J'autorise le club à utiliser les images qui ont été prises à l'occasion de la pratique de l'athlétisme et sur lesquelles il/elle peut apparaître sur le site du club (Loi Informatique et Libertés : Loi du 6 janvier 1978).

2 – Assurances :

- Une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié (inclus dans le coût de la licence). Une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme (inclus dans le coût de la licence).
- Lors de la réception par MAIL de la licence, vous avez la possibilité de consulter et de prendre les garanties optionnelles complémentaires proposées (consultables entres autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances).

Fait à Aix-en-Provence, le

Signature :